



Aix en Provence, le 6 avril 2017

Déclaration Liminaire SNCTA au GT organisation RH du 6/04/17

Le SNCTA, par la signature d'un protocole national, s'est l'an passé engagé dans un processus visant de manière pragmatique et raisonnée à expérimenter des changements RH dans tous les centres de contrôle **qui en éprouvent le besoin.**

Le SNCTA, au CRNA-SE, s'est inscrit dans cette dynamique dès cet automne, en acceptant l'ouverture de ce GT ORGA comme une opportunité de travailler sur plusieurs points à éclaircir :

- L'expression **réelle** du besoin à évoluer ;
- Les pistes à explorer dans le cadre de l'arrêté de 2002 si besoin, et leurs conséquences ;
- Les pistes expérimentales déterminées dans le protocole si besoin, et leurs conséquences.

Ouvrir un tel GT aujourd'hui sur un changement d'organisation horaire pour l'été 2017 est au mieux une farce, au pire de l'inconscience. Imaginer le voir aboutir en un mois relève de l'amateurisme !

Ce GT ne s'est pas ouvert à temps.

Il est trop tard pour engager aujourd'hui ce chantier et espérer aboutir à l'été 2017.

Le SNCTA déplore que soit imposé un tel calendrier, choix de la DO relayé par le service exploitation et la direction du CRNA SE.

Devant la volonté de l'**administration avec un grand A** de mener ce dossier à marche forcée au mépris des contraintes calendaires des agents et des syndicats, rendant impossible une conclusion de qualité, **le SNCTA par la voix de ses représentants locaux réaffirme sa volonté de ne pas s'inscrire dans cette démarche pour l'été 2017.**

Dans la mesure où le choix d'assurer le statu quo pour l'année 2017 serait finalement fait, il va de soi que le SNCTA participera à ce GT, pour tenter de trouver des solutions à moyen terme qui conviennent au CRNA-SE.

L'administration devra par contre assumer les conséquences de ses choix, qui iraient à l'encontre du bon sens et qui rendraient contre-productifs les efforts imposés.

Le SNCTA refuse de participer à cette mascarade.

Le bureau de section SNCTA au CRNA-SE